

Compte rendu du Comité technique local du 24 septembre 2013

A l'ordre du jour :

1. Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'ALLAIRE (en 2ème examen et pour avis);
2. Réorganisation du SIE VANNES GOLFE (pour avis) ;
3. Point d'étape budgétaire (pour information);
4. Point sur la révision foncière (pour information) ;
5. Fermeture de la trésorerie de PLUVIGNER (pour avis).

Dans notre déclaration liminaire (en pièce jointe), nous avons notamment abordé la réforme des retraites, la démarche stratégique et la situation des services d'accueil.

Concernant la démarche stratégique, des plans d'action vont être définis par la Centrale. Nous avons demandé qu'elle soit abordée en Comité technique. La Direction a quelques marges de manœuvre et elle a fait des propositions à la Direction Générale. Pour l'instant, tout n'est pas clair selon le Directeur. Il ne disposerait d'aucun document au niveau local, il ne peut donc en présenter aucun au cours de ce Comité mais finalement pourra l'évoquer!

Modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie d'ALLAIRE (En 2ème examen et Vote)

L'ensemble des organisations syndicales avait voté contre lors du précédent CTL. La Direction n'a apporté aucune modification au projet. La CGT a dénoncé le fait que toutes ces demandes soient présentées au nom des agents. Nous trouvons cela choquant. En effet, les agents subissent et c'est bien la Direction qui « pousse » à cette modification.

Par ailleurs, faute de personnel suffisant, la Trésorerie de BELZ a été contrainte de fermer au public pendant 15 jours cet été, seuls les régisseurs étaient reçus. Le Directeur l'a reconnu, la situation est « critique » dans les petits postes.

Vote: Contre CGT, CFDT, FO, Solidaires

Explication de vote: Se reporter au précédent compte rendu de CTL

Réorganisation du SIE de VANNES GOLFE

Le chef de service nous en a présenté les détails. M. LAVOUE, chef du pôle gestion fiscale, a tenu à apporter quelques précisions: après environ 10 ans de fonctionnement, les SIE ont besoin d'être réorganisés, il y a des problèmes d'effectifs mais pas que cela, des déséquilibres existent.

A noter que le CHS-CT est convoqué le 1er octobre prochain et abordera la question de l'impact de cette réorganisation sur les conditions de travail des agents.

Elle se fait à effectif constant, nous avons rappelé que les prochaines suppressions d'emplois pourraient malheureusement impacter le SIE et amener à revoir les conditions de cette réorganisation.

La CGT a constaté que le déséquilibre constaté entre les IFU est toujours le point de départ pour la réflexion (cf SIE Lorient nord et sud). Nous considérons que le problème aurait pu être examiné bien avant, tant qu'il y avait encore un effectif suffisant. Nous craignons une réelle volonté de déssectoriser comme dans les SIP.

Dans le Morbihan, 2 SIE sont passés de 3 à 2 IFU cette année. Dans d'autres départements, ce sont des secteurs qui ont fusionné dans les SIP.

Une réorganisation n'implique pas une baisse de charges: il n'y a pas plus d'agents et il n'y a pas moins de travail!

En résumé les missions ont changé (conséquence du déploiement des télé procédures en particulier) mais la charge de travail reste la même!

Les agents ont, certes, donné leur accord sur l'aspect immobilier mais regrettent que la répartition n'ait pas encore été abordée. M. BELLEGOU pense qu'elle sera effective vers mars-avril 2014.

Une cellule civisme-rar est mise en place, le pôle enregistrement n'est pas touché et il n'y aura pas de pool d'agents C.

Concernant les conditions immobilières, l'examen se fera en CHS-CT. Mais la question a déjà été posée sur la nature des cloisons phoniques qui seront installées (plus d'agents dans la même IFU= plus de nuisances sonores, téléphoniques...).

Concernant la répartition des dossiers, et même s'il y a en a peu, d'après le chef de service, pratiquement chaque agent aura à maîtriser la fiscalité agricole puisque des communes rurales seront présentes dans chaque IFU. Il faudra des formations. C'est encore plus de travail alors que les agents sont déjà surchargés.

La CGT a également dénoncé la suppression du RLCFE papier. Pour la Direction, cette suppression semble inéluctable, elle semble décidée à apporter de l'information aux collègues pour une bonne utilisation sur Excel ou Open Office...A voir!

VOTE: CONTRE à l'unanimité des Organisations Syndicales.

Explication de vote CGT: Cette réorganisation, quoi qu'on en dise, est aussi dictée par les suppressions d'emplois. La Direction gère la pénurie. Les charges restent les mêmes. C'est plus d'agents dans chaque IFU avec toutes les nuisances que cela va provoquer. La CGT demande à la Direction et au chef de service d'être très vigilants sur les risques psycho-organisationnels que peut engendrer une telle restructuration.

Nous demanderons au CHS-CT l'intervention du Médecin de Prévention dans tous les services concernés par une réorganisation.

Point d'étape budgétaire

Mr SOUQUET nous a présenté le détail de l'exécution budgétaire au 30 juin 2013.

Le plan d'action de réduction des dépenses a permis de dégager quelques ressources et de faire quelques investissements mais il ne reste aucun solde disponible d'ici la fin de l'année. Nous arrivons à la limite de l'exercice : si un imprévu survient, la Direction aura de grandes difficultés à y faire face.

Concernant l'annonce du Directeur Général de remplacer 22 000 postes informatiques, la CGT a demandé sur quels crédits et quelle sera la répartition dans le Morbihan?

Réponse: 225 postes qui seront financés par l'administration centrale. Le délai de livraison entre octobre et janvier normalement. La DISI réalise une étude pour identifier les postes obsolètes en priorité. Nous dénonçons l'effet d'annonce à ce sujet. En effet, cette dotation d'ordinateurs ne représente qu'environ 20% du parc. Or, il y a 2 ans encore, ils devaient être remplacés tous les 4 ans (soit 25%). Le remplacement des postes aura des conséquences importantes sur les conditions de travail de la CMI.

Nous avons soutenu l'intervention de Solidaires qui a pointé le « désarroi de la cellule CMI ». Elle est effectivement largement en sous effectif et la Direction le reconnaît, il y a 3 postes non pourvus dans un contexte de nombreux déménagements de services (notamment des services de L'Orientis vers l'Hôtel des Finances de Lorient). La Direction a également reconnu les problèmes « d'organisation interne de la DISI », la CGT l'avait déjà dénoncé au moment de sa création et du transfert des emplois...

Pour le budget départemental, le Directeur nous a déclaré que normalement l'exercice irait jusqu'au bout, les comportements sont très responsables dans le département, nous faisons face à l'ordinaire.

La Direction a commandé 84 écrans supplémentaires pour le passage à PES V2.

Point d'étape sur la révision foncière

Nous tenons à votre disposition le document de travail si vous souhaitez le consulter.

Ce que nous avons évoqué:

- Le traitement des anomalies n'est pas bloquant sur le projet de découpage en secteurs et l'élaboration de la grille tarifaire.
- Les agents n'ont pas le temps de vérifier et de contrôler les déclarations déposées donc beaucoup de questions se posent sur la fiabilité des déclarations reçues.
- Une formation ou, à tout le moins, une information serait nécessaire pour les agents nouvellement affectés dans les SIP ou CDIF. Les collègues sont en effet très occupés par la sortie des rôles en ce moment.

Il n'y a aucun renfort pour cette charge supplémentaire.

Pendant notre visite au CDIF de Lorient, les agents nous ont dit que cette révision représente beaucoup de travail, les anomalies sont nombreuses, les appels téléphoniques aussi. Il faut souvent aller chercher des renseignements dans les anciennes déclarations pour trouver des réponses, parfois fournir la copie des déclarations.

La CGT a également précisé à la Direction qu'il y avait beaucoup de demandes de la part des SIE (qui travaillent sur la fiabilisation des valeurs locatives) et qu'elles n'étaient pas toujours fondées.

Les collègues sont demandeurs d'une information sur le type de demande que l'on peut faire au CDIF en matière d'évaluation des locaux. La Direction a donné son accord pour une visite des CDIF par les agents des SIE pour échanger sur ce sujet.

Fermeture de la Trésorerie de PLUVIGNER

Nous avons obtenu en début de séance le report de ce point à la fin du CTL (nous remercions toutes les O.S pour leur accord).

La CGT Finances Publiques n'a pas vocation à discuter de la suppression d'un service public.

De plus, lorsque les organisations syndicales votent contre les propositions de la Direction, celle-ci représente le même projet lors du Comité suivant sans tenir compte des arguments des élu-e-s. Comme pour les modifications des horaires d'ouverture dans les postes comptables, la Direction gère la pénurie d'emplois. Les très mauvaises conditions d'exercice des missions font que les agents sont amenés à souhaiter la fermeture de leur service !

Les élus CGT Finances Publiques ont refusé de discuter de ce point et ont quitté le Comité.

Vos élus en CTL: Christophe RISSEL, Stéphane GALLAIS, Anouk LE CLOEREC, Ludovic GUIBOUD.

Agenda: CHS-CT Morbihan le 1/10/2013